

FÊTE NATIONALE



Festivités de juillet

Les habitant(e)s sont cordialement invité(e)s à participer :

Le 13 juillet :

- 19h00 : Apéritif dînatoire sous le préau de la mairie – accueil des nouveaux habitants
- 22h30 : Retraite aux flambeaux départ de la mairie
- 23h00 : Feu d'artifice au stade
- 23h30 : Bal des pompiers

Le 14 juillet :

- 11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts départ de la mairie à 11h15
- 11h45 : Pot de l'amitié sous le préau de la mairie



Forum des associations



Saint-Laure compte 10 associations ; elles seront présentes le **samedi 9 septembre de 10h00 à 12h00** à la mairie pour vous présenter leur structure et leur programme d'animations.

Venez les rencontrer !

Edito du Maire

Cher(e)s habitant(e)s de Saint-Laure,

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous à travers les pages de cette communication intermédiaire à notre bulletin municipal annuel.

Nous avons élaboré et voté le budget primitif 2023 au mois de mars dernier, dans un contexte toujours plus contraint financièrement, tout comme pour les foyers : hausse significative des coûts de l'énergie, du carburant et de toutes les fournitures de manière générale... Ces augmentations nous conduiront à poursuivre les efforts de gestion engagés depuis notre installation en 2020.

Néanmoins, malgré ce contexte, nous poursuivons notre action et nos projets. A ce titre, j'ai la grande satisfaction de vous informer que nous venons enfin de déposer le permis de construire pour notre futur « pôle rural ». Les travaux devraient pouvoir débuter au plus tard au courant du 1er trimestre 2024. Il est le fruit de toute l'énergie déployée par vos élus auprès des

partenaires pour obtenir un financement à hauteur de 80% des travaux. Demain, ce lieu sera le vôtre et il sera indispensable de le faire vivre !

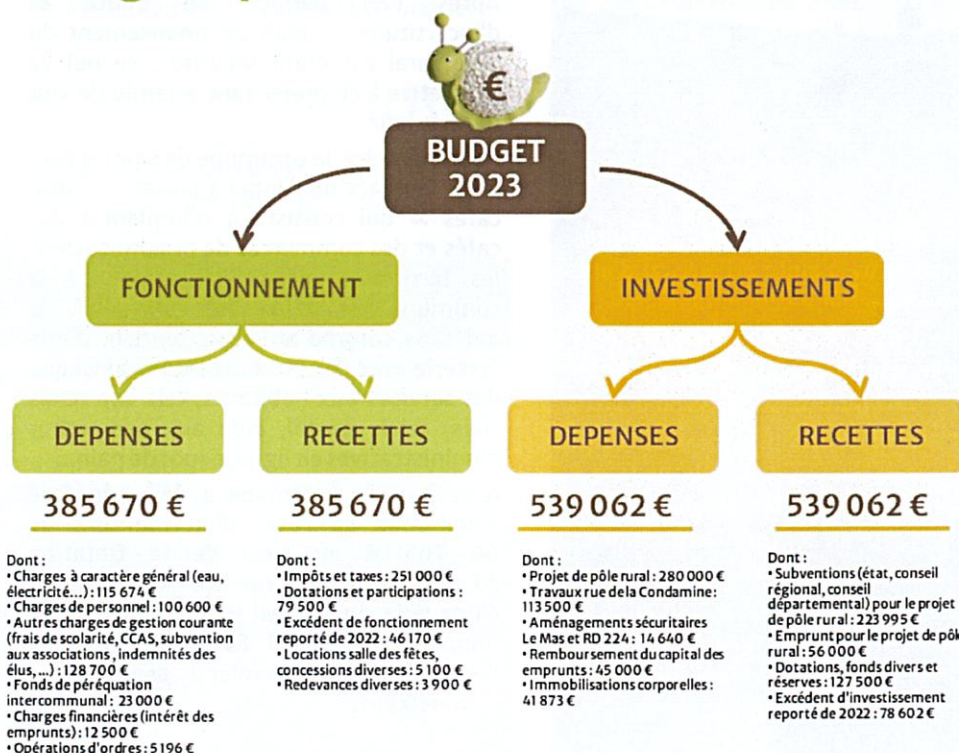
A l'approche de la saison estivale, comment ne pas aborder le réchauffement climatique et le déficit pluviométrique qui s'accroît d'année en année. J'en appelle à la responsabilité de chacun et à consentir les efforts nécessaires si nous souhaitons que cet or bleu continue à arriver à notre robinet.

Enfin, je compte sur votre participation à notre traditionnel apéritif musical du 13 juillet. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir toutes celles et ceux qui ont fait le choix de rejoindre notre commune. Nous vous attendons également nombreux à la rentrée, aux côtés de nos associations, pour notre forum annuel.

Bien à vous,

Grégory VILLAFRANCA

Budget primitif 2023



Taxes locales 2023

Taxe foncière propriétés bâties (TFPB)

Taux 2022	Taux 2023
38,27 %	38,27 %

Taxe foncière propriétés non-bâties (TFPNB)

Taux 2022	Taux 2023
94,74 %	94,74 %

Il a été voté en Conseil municipal du 31 mars 2023 que les taux de TFPB et de TFPNB 2023 resteraient identiques à ceux de 2022. Le montant total prévisionnel 2023 au titre de la fiscalité directe locale s'élèverait à 183 403 €.



Eclairage public

Le Conseil municipal du 12 mai, après avoir délibéré, a décidé de nouveaux horaires. L'éclairage sera éteint de la manière suivante :

- lundi au dimanche : de 21h30 à 6h30
- du 15 mai au 15 août : extinction totale

Cette décision a été prise dans l'objectif de contenir les dépenses énergétiques et l'augmentation du prix de l'électricité.



Travaux zone artisanale



La commune, aux vues des difficultés de manœuvre suite à l'arrivée d'une nouvelle activité économique dans la zone des Bords de Morge, a sollicité la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, qui dispose de la compétence sur les zones économiques. Cette dernière a financé les travaux de modification du terre-plein central. Ainsi, celui-ci a pu être réduit afin de faciliter les manœuvres des poids lourds. Ces aménagements ont nécessité la reprise de certains réseaux et le déplacement d'un candélabre d'éclairage public.

Vœux du Maire



Depuis l'installation en juillet 2020, de la nouvelle équipe municipale, aucune cérémonie des vœux n'avait pu être organisée du fait du contexte sanitaire. Enfin, en ce début d'année 2023, il en a été autrement, et la municipalité a pu renouer avec la tradition.

A cette occasion, la salle des fêtes s'était parée d'un magnifique décor rouge et vert grâce à l'investissement des membres du CCAS.

La population avait répondu en nombre à cette invitation et de parole d'anciens habitants, il y avait bien longtemps qu'il n'y avait pas eu autant de monde pour cet évènement.

Kelyia Ben-Hassen, Mairesse du CMJ en présence de son Conseil a ouvert la cérémonie en présentant ses vœux et le bilan de leurs actions menées en 2022.

Grégory Villafranca, le Maire, a lui aussi présenté ses vœux et fait le point sur les projets réalisés et la méthode de travail mise en œuvre depuis cette nouvelle mandature. Il a également abordé les futurs projets comme la réalisation du pôle rural.

Le Maire a conclu son propos par des vœux remplis d'optimisme en se référant à un très beau texte de Jacques BREL : « *Je vous souhaite des rêves à ne plus en finir. A l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite surtout d'être vous !* ».

Cette cérémonie s'est terminée par le dévoilement de la toile réalisée par l'artiste Poppix' à l'occasion de la « journée des talents » de Saint-Laure 2022.

Pôle rural

Après une période de doute et d'incertitude, le plan de financement du pôle rural est enfin sécurisé ; ce qui va permettre à ce projet tant attendu de voir enfin le jour.

Pour mémoire, la commune de Saint-Laure a été lauréate de l'appel à projets « 1000 cafés » qui consiste à réimplanter des cafés et des commerces de proximité dans les territoires ruraux. Le projet de la commune est de réaliser un débit de boissons comme autrefois, enrichi d'une épicerie avec des produits locaux ainsi que des services aux habitants, tels que relais colis, relais postal, aide aux démarches administratives en ligne, dépôt de pain...

A ce jour, la commune a déjà bénéficié d'une aide de l'Etat d'un montant de 60 765 € au titre de la Dotation d'Equipe des Territoires Ruraux et d'une aide du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes de 69 821 € au titre du dispositif « premier et dernier commerce ».

De plus, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme devrait rapidement confirmer une subvention d'un montant de 93 408 €.

Si on compte les 4 mois d'instruction du permis de construire, la publication des appels d'offres, et ensuite le choix des entreprises, les travaux devraient débuter au plus tard lors du 1^{er} trimestre 2024 pour une durée d'environ 10 mois.

La réimplantation de ce commerce est devenue un des objectifs principaux de ce mandat. La réussite de ce projet reposera, par la suite, sur chacune et chacun d'entre nous.



CPI Saint-Ignat/Surat/St-Laure

Point sur la situation

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63), une menace de fermeture planait sur notre Centre de Première Intervention (CPI) qui est composé de 14 sapeurs-pompiers volontaires.

Dès l'arrivée de cette annonce à l'automne 2022, les Maires des communes de Saint-Ignat, Surat et Saint-Laure se sont mobilisés en adressant un courrier au Président du SDIS et aux parlementaires locaux. C'est ainsi que les Maires ont été reçus en octobre 2022 par le Président et le Directeur du SDIS en présence du Conseiller Départemental du canton. A l'issue de cet entretien, il leur a été assuré que le CPI ne fermerait pas et qu'il sera possible de trouver des solutions ; solutions qui auront pour but de renforcer les centres de secours d'Ennezat et de Maringues qui se trouvent en difficulté, notamment pour « armer » le Véhicule d'Assistance et de Secours aux

Victimes (VSAV), plus clairement l'ambulance.

En décembre 2022, un événement déplorable, est venu s'ajouter avec le vol du véhicule d'intervention de notre CPI. C'est ainsi que les Maires des 3 communes concernées se sont battus une nouvelle fois pour obtenir son remplacement. Il devrait arriver très prochainement.

Quant à l'avenir de la caserne, il semblerait que la fermeture ne soit plus du tout d'actualité.

En effet, les propos tenus lors de la rencontre qui a eu lieu au CPI en ce début d'année avec le contrôleur général, Christophe GLASIAN, et en présence des volontaires du Centre de Saint-Ignat/Surat/Saint-Laure, des 3 Maires et des Conseillers Départementaux tendraient à redonner de l'espoir.

L'action collective et rapide des élus du territoire a permis d'éviter cette fermeture et de préserver une capacité des services de secours sur notre territoire.

CCAS

Conférence/débat avec le CIDFF

Le CCAS a proposé aux habitants le 20 mai dernier, une conférence autour du « droit de la consommation » animée par Mme Petot, Juriste au CIDFF* Puy-de-Dôme. Différents sujets ont été abordés, comme les assurances dans la téléphonie, les achats lors de foires, l'endettement, les pratiques des maisons de crédits, les emplois CESU, et une approche intéressante liée au droit des familles.

Mme Petot a pu prodiguer ses conseils pour aider à éviter les aléas de situations commerciales complexes. Ces 2 heures sont apparues bien courtes vu la densité des échanges. Ces derniers se sont poursuivis pendant le pot de l'amitié qui a clôturé cette matinée fort instructive.

* CIDFF : Centre d'information des droits des femmes et famille – Clermont-Ferrand
☎ 04.73.25.63.95. Brochures en mairie.

Subventions aux associations

Après étude des dossiers par la commission des affaires associatives, culturelles et enfance jeunesse, le Conseil municipal a voté un montant total de 1 520 € de subvention aux associations pour l'année 2023.

Associations	Remise du dossier	Forfait de base	Nombre de manifestations non-lucratives et d'envergures	Majoration	Montant total
Les Bazets en fêtes par l'AAC	✓	60,00 €	2 + 1 d'envergure	400,00 €	460,00 €
Le VII des Bazets	✓	60,00 €			60,00 €
La Dynamite	✓	60,00 €			60,00 €
Place du Village	✓	60,00 €			60,00 €
Mémoire et patrimoine	✓	60,00 €			60,00 €
Tennis Club	✓	60,00 €			60,00 €
Team Loisirs Enduro	✓	60,00 €			60,00 €
Société de chasse	✓	60,00 €			60,00 €
Amicale des Pompiers	✓	400,00 €			400,00 €
Ligue contre le Cancer	NC	60,00 €			60,00 €
Anciens combattants	NC	60,00 €			60,00 €
Comice agricole	NC	60,00 €			60,00 €
Les amis de la musique Ennezat	NC	60,00 €			60,00 €

Compostage partagé



Suite à l'installation à Saint-Laure par le SBA de 2 sites de compostage partagé :

- Lotissement du Mas, près de l'Abri Bus.
- Route de Maringues, sur le parking près de l'église

une réunion d'information pour une bonne pratique du compostage partagé a eu lieu le samedi 1er avril avec la présence d'une vingtaine de foyers intéressés par ce dispositif.

Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche, vous pouvez encore le faire en contactant le SBA ou Thierry, notre référent communal, au 04.73.33.26.19. Il vous sera alors remis votre bio-seau, un guide d'utilisation ainsi que le code des cadenas afin d'avoir accès aux composteurs.



MOBILISONS-NOUS

Chaque goutte d'eau compte !



Ensemble, nous avons réussi à éviter les coupures d'électricité. Ensemble, nous réussirons à éviter les coupures d'eau.

Soyons tous vigilants et responsables



Retrouvez quelques bons gestes à adopter au quotidien sur rlv.eu.

04 73 67 11 00
rlv.eu

f @in

« Chaque goutte d'eau compte, adoptons les bons gestes ! »

Une campagne de communication vient d'être lancée par RLV. Elle s'adresse aux habitants des 31 communes du territoire afin de les sensibiliser à la préservation de la ressource en eau. Les affiches rappellent les bons gestes quotidiens à adopter afin que la mobilisation de chacun permette de passer l'été 2023 sans coupure d'eau.

A vos agendas ! *

Juillet :

« Pourquoi courir à Saint-Laure ? »

- ✓ Sortie course à pied conviviale, gratuite et pot de l'amitié à l'arrivée
- ✓ Rendez-vous le samedi 2 à 9h30 à la mairie
- ✓ Contact :
Thierry : 04.73.33.26.19

Intervillages

- ✓ Rencontre sportive entre les communes de Surat, Les Martres-sur-Morge, Clerlande et Saint-Laure
- ✓ Rendez-vous le samedi 22 à 14h00 au stade de Surat
- ✓ Contact :
Thierry : 04.73.33.26.19

Septembre :

« Les balades imaginaires du CMJ »

- ✓ Rendez-vous le 16 à 14h30 (lieu à définir)
- ✓ Contact :
Delphine : 06.21.38.93.79

Novembre :

Théâtre

- ✓ Les Coqueluches de Saint-André présentent :
« Tailleur pour dames »
de Georges Feydeau
- ✓ Rendez-vous samedi 4 à 20h30
Salle des fêtes de Saint-Ignat
- ✓ Contact :
Monique : 06.60.94.17.59

Exposition

- « Jeux olympiques en route vers Paris » du 17 au 27 aux horaires d'ouverture de la mairie
- ✓ Rendez-vous le samedi 25 à 10h00 à la mairie pour une visite guidée avec conférencière et concours/quizz – pot de l'amitié et remise de prix

* Nouveaux événements programmés sur le second semestre

Conseil municipal des jeunes



Les Restos du cœur

Collecte organisée par le CMJ au profit des Restos du Cœur et nouvelle participation réussie grâce à la générosité des habitants du village qui ont, cette année encore, répondu présents malgré un contexte économique difficile. Ainsi, 16 cartons de produits alimentaires, scolaires et d'hygiène soit 170 kg ont été collectés.

La Municipalité et le CMJ remercient chaleureusement toutes les personnes pour leur soutien et leur donnent rendez-vous l'an prochain.

La chasse aux œufs

Cette année, accompagné d'élus et de bénévoles, le CMJ a organisé une chasse aux œufs pour les 2-9 ans ainsi que deux chasses aux trésors pour les 10-13 ans et 14-17 ans.

Les enfants et les ados sont venus nombreux. Après avoir dégusté leurs chocolats, ils se sont régalez de bonnes crêpes faites sur place. Les gagnants des chasses aux trésors se sont vus remettre 2 places pour B'Up et 2 places pour le simulateur de vol à Flyinclermont.

Nous remercions Joëlle et Michel Wojtas ainsi que nos partenaires Leclerc à Enval, B'Up à Clermont, Flyinclermont et Intermarché à Ennezat pour leur contribution.



La visite au Sénat



En ce début d'année, les CMJ de Chappes et d'Ennezat ont proposé de partir visiter le Sénat à nos jeunes élus.

Ils ont répondu, bien évidemment, favorablement ; ce projet était vraiment un aboutissement pour ce premier Conseil Municipal des Jeunes à Saint-Laure.

Le CMJ de notre commune a eu la chance de se voir offrir un don de l'association des élus

de l'ancien Conseil municipal ; ce qui a permis de financer le déplacement en bus.

Afin de préparer au mieux cette visite, les élus ont rencontré le 24 mars à la mairie d'Ennezat les maires des 3 communes organisatrices qui étaient accompagnés de M. Éric Gold, Sénateur du Puy-de-Dôme. Celui-ci a présenté les institutions en place et le rôle de chacune.

Ainsi bien informés, les 3 CMJ sont partis à Paris le 15 avril. Ils ont pu, entre autre, se promener autour de Notre Dame, du Panthéon, déjeuner au Jardin des Tuileries ... pour, enfin, atteindre leur but ultime : le Sénat. Ils ont eu le privilège d'être accompagnés, pour cette visite, par M. le Sénateur Eric Gold ; ce qui leur a permis de pénétrer dans l'hémicycle.

Après un goûter dans les jardins du Luxembourg, ils sont repartis vers l'Auvergne avec des souvenirs plein la tête...

Pour prendre rendez-vous avec le Maire ou les Adjointes, merci de contacter le secrétariat de mairie



Mairie de Saint-Laure

10 route d'Ennezat
63350 Saint-Laure

04.73.33.20.21

mairie@saint-laure.fr

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : 13h30 – 17h30

Mercredi : 15h30 – 18h30 (semaine paire)
13h30 – 18h30 (semaine impaire)

Vendredi : 9h30 – 12h00

Samedi : 9h00 – 12h00